

Lancée par Alliance Sud, une pétition demande aux parlementaires de mettre fin aux coupes dans l'aide au développement. Le texte a déjà récolté plus de 16 000 signatures

# Alerte rouge pour la coopération

ESMA BOUDEMAGH

**Coopération** ▶ Depuis août, une grosse sonnette rouge se promène dans toute la Suisse. Elle symbolise l'alerte lancée par Alliance Sud. Le centre de compétences réunissant plusieurs ONG actives dans la coopération a lancé une campagne, intitulée «alarme solidarité», afin de s'opposer aux coupes qui menacent le budget 2025-2028 de la coopération internationale – dont les fonds risquent d'être grevés par la reconstruction de l'Ukraine ainsi que par l'augmentation des dépenses militaires en Suisse. Elle a déjà reçu le soutien de plus de 16 000 signataires.

## Economiser sur le dos des pauvres

Alliance Sud déplore que des fonds substantiels soient retirés à l'aide au développement, alors que qu'ils pourraient «aider les populations du Sud global et favoriser la sécurité et la stabilité». «Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale autant d'enfants n'ont eu besoin d'aide qu'aujourd'hui. Il est irresponsable que la Suisse veuille économiser maintenant sur le dos des plus pauvres», peut-on lire sur le site de l'«Alarme solidarité».

Les pressions sur l'aide au développement sont multiples. Dans le cadre de sa future stratégie de coopération internationale, le Conseil fédéral a décidé que l'appui financier destiné à l'Ukraine – 1,5 milliard de francs – devra être absorbé par le budget pour la coopération. «Ce montant équivaut à celui à disposition pour tous les programmes bilatéraux de la coopération Suisse en Afrique subsaharienne. A nos yeux, l'aide à l'Ukraine ne devrait pas être faite au détriment des pays du Sud», soutient Andreas Missbach, directeur d'Alliance Sud. La faïtière demande donc que la Suisse alloue des fonds supplémentaires à l'Ukraine, mais sans réduire les montants destinés à la coopération au développement traditionnel.

## Attaques tous azimuts

Sous l'impulsion du PLR et de l'UDC, certains parlementaires veulent aussi sabrer dans l'aide au développement. En juin, le Conseil des Etats décidait ainsi de couper à hauteur de 2 milliards de francs dans le budget de la coopération. Objectif: financer l'augmentation (+4 milliards) du budget de l'armée entre 2025 et 2028. En septembre, les sénateurs renonçaient cependant à cette coupe. Mais en octobre, c'était au tour



Andreas Missbach, directeur d'Alliance Sud, espère que davantage de voix se prononceront contre les réductions qui menacent la solidarité internationale. KEYSTONE

de la commission des finances du Conseil national de manier le coupe-coupe, en proposant de soustraire 1 milliard à l'aide au développement. Une stratégie dénoncée avec véhémence par Alliance Sud: «Le développement des pays du Sud s'inscrit dans une stratégie de sécurité globale. Lui couper les vivres au profit de l'armée revient à financer les pompiers mais pas ceux qui tentent de prévenir le feu!»

s'exclame Andreas Missbach, selon lequel ce transfert «ébranlerait la tradition humanitaire de la Suisse».

Le 5 novembre, la commission des Affaires extérieures du Conseil national faisait un pas dans le sens des ONG en soutenant le budget proposé par le Conseil fédéral (11,27 milliards entre 2025 et 2028), sans coupes supplémentaires. Le débat sera tranché lors de la session d'hiver

du parlement, qui commencera le 2 décembre.

Troisième estocade portée à la solidarité internationale: sur la base du rapport sur les finances fédérales rendu en septembre par un groupe d'expert-es présidé par Serge Gaillard, ancien syndicaliste devenu directeur de l'Administration fédérale des finances, aujourd'hui retraité, le Conseil fédéral souhaite geler le budget de la coopération au

niveau de 2025 (soit 2,523 milliards de francs par an) pour les quatre prochaines années.

## Monter en puissance

La campagne «alarme solidarité» se poursuivra jusqu'à la fin novembre, soit quelques jours avant le début des débats parlementaires. Selon Andreas Missbach, si elle venait à être acceptée, la coupe de 1 milliard proposée par la commission des Finances du Conseil national serait lourde de conséquences pour les populations des pays du Sud: «Selon nos calculs, 670 000 personnes seront privées d'eau potable, 1 million de personnes n'auront plus accès à des projets d'adaptation au réchauffement climatique, et 160 000 femmes devront accoucher sans personnel formé.»

D'ici là, le directeur d'Alliance Sud espère que davantage de voix se prononceront contre les réductions qui menacent la solidarité internationale, y compris dans les rangs des partis de droite. A l'instar de Felix Gutzwiller, ancien conseiller aux Etats zurichois libéral-radical, qui a signé, aux côtés d'autres personnalités bourgeoises un appel demandant aux élu-es de maintenir le budget de la coopération. La pétition d'Alliance Sud peut être paraphrased en ligne: [alarme-solidarite.ch](https://www.alarme-solidarite.ch)

malettre@lecourrier.ch

## DES BOUCHONS SUPPLÉMENTAIRES

**Mobilité** ▶ Andrea von Maltitz se demande si les élargissements d'autoroute résolvent vraiment les problèmes d'engorgements.

Le «paquet autoroutier» sur lequel nous voterons le 24 novembre prévoit d'élargir l'autoroute A1 de 4 à 6 voies sur 19 km entre Nyon (VD) et Le Vengeon (GE). Le début des travaux est prévu pour 2033, la fin après huit ans en 2041. Ceci après des travaux de longue durée tout juste terminés sur la même autoroute au Grand-Saconnex vers Palexpo.

Première question: cet élargissement résoudrait-il le problème des engorgements aux heures de pointe? La réponse est non, car toute augmentation de la surface consacrée au trafic automobile entraîne «automatiquement» une augmentation du nombre de voitures circulant sur ces axes et donc de nouveaux goulets d'étranglement à brève échéance. Tous les projets de correction de goulets d'étranglement par le passé l'ont clairement démontré. Il suffit de songer aux tunnels du Baregg en Argovie ou du Gubrist près de Zurich, déjà élargis à plus d'une reprise. La soi-disant fluidification du trafic ne résiste jamais plus que quelques années. Preuve en est aussi l'autoroute Ancey-Genève censée soulager la commune de Cruseilles (F) du trafic intense. Les embouteillages y ont repris rapidement alors que l'autoroute avoisinante est, elle aussi, saturée de voitures! Il en irait certainement de même pour l'autoroute A1 après son élargissement. D'ailleurs l'Office fédéral des routes songe déjà à d'autres élargissements de

la A1 dans des plans qui n'ont pas été encore soumis à la population.

Seconde question: où se déverserait le trafic automobile ainsi induit après sa sortie de l'autoroute? La réponse est simple: il inondera les villes, villages et quartiers avoisinants, afin d'atteindre sa destination au centre-ville ou dans les zones d'activité – sur des routes incapables d'absorber ce trafic supplémentaire. Les bouchons seraient donc simplement reportés de l'autoroute aux quartiers résidentiels. A Genève, la Ville du Grand-Saconnex et le Petit-Saconnex souffriraient particulièrement de ce report (mais aussi d'autres quartiers). Je voterai donc non à cette idée absurde afin de préserver un peu de calme dans mon quartier (et d'autres).

ANDREA VON MALTITZ,  
Petit-Saconnex (GE)

## COMMENT TOURNER LE DOS AUX PROBLÈMES

**Aménagement** ▶ Sophie Coulet regrette qu'un projet alternatif à la passerelle du Mont-Blanc n'ait pas été pris en compte.

La passerelle du Mont-Blanc: un ouvrage dont chacune, chacun est libre d'apprécier l'esthétique, mais qui offrira aux piétons, nous dit-on, un nouvel espace de détente grâce à un long banc avec vue sur le lac. Pendant ce temps, toujours autant de véhicules émettront des GES, des polluants et des microplastiques sur le pont, dans le dos de ces mêmes piétons.

Au fond, construire une passerelle pour préserver toutes les voies de circulation sur le pont est une idée à l'image de notre société, qui préfère souvent tourner le dos aux problèmes plutôt que de s'en saisir vraiment.

Un projet alternatif proposé par le collectif Affluent (<https://collectifaffluent.ch/projets/trait-dunion>), qui prénait le parti de réaménager l'existant, offrait les avantages notables de ne pas nécessiter un crédit de plus de 54 millions ni des quantités astronomiques de matériaux, et de résoudre le conflit piétons/vélos dans le jardin anglais.

Pourtant présenté à la presse et en commission des transports du Conseil municipal de la Ville, il est regrettable qu'il ait été aussi vite relégué aux oubliettes.

SOPHIE COULET,  
Genève

## L'AIGLE, LA CLÉ ET NATACHA B

**Politique** ▶ Pierre Vanek relève un fait surprenant.

La Constitution (art. 7) veut que «Les armoiries de la République et canton de Genève représentent la réunion de l'aigle noir à tête couronnée sur fond jaune et de la clé d'or sur fond rouge». On voit ces jours dans nos rues ces armoiries au bas d'une affiche PLR de la Ville de Genève profitant du scrutin sur la passerelle du Mont-Blanc pour promouvoir d'avance une candidate à l'exécutif en Ville.

On pourrait juste rire d'un parti dont les moyens (ou la pingrerie protestante) l'obligent à faire d'une affiche sur un vote un vecteur pour un autre... Et se gausser de la prétention d'une candidate à se parer d'armoiries publiques sans en avoir gagné le droit dans les urnes par le vote des électeurs-rices. Mais ce serait ignorer la loi!

Car la loi sur les droits politiques (LEDP) a un art. 31 fixant les règles

légalles concernant «Tout imprimé, [...] relatif à une opération électorale...» Son al.3 dit aux acteurs de batailles électorales que «L'utilisation des armoiries publiques, [...], est interdite sauf pour les communications officielles.»

Ainsi, l'affiche PLR est illégale. Moche... non, de la part d'un parti gouvernemental? L'affiche illicite doit donc être enlevée d'urgence par qui de droit, avant que des citoyen-nes outrés-es ne s'en chargent par eux-mêmes.

Une peccadille PLR diront certains. Mais qui vole un œuf... on viole d'abord la LEDP, pour après (en l'occurrence simultanément) piquer dans la caisse de la collectivité des millions à redistribuer aux nantis, une escroquerie manifeste aux dépens des services publics et des prestations sociales.

PIERRE VANEK (UNION POPULAIRE),  
Genève

## UN EMPLÂTRE SUR UNE JAMBE DE BOIS

**Votations** ▶ Selon Jean-François Bouvier, élargir une autoroute n'est pas la solution aux problèmes de mobilité.

Adapter un réseau d'autoroutes qui date de 1960, voilà de quoi il s'agit. L'erreur conceptuelle réside dans le fait qu'en 2024 l'idée de faciliter les déplacements massifs en véhicules individuels n'est plus d'actualité entre les grandes villes.

Politiquement, élargir les autoroutes parce qu'il y a des bouchons est assurément la solution de facilité et surtout celle qui nécessite le moins de réflexion et de courage politique. Tout un chacun sait que ce n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois; la seule alternative crédible à long terme, pour un pays aussi

riche que la Suisse, consiste à développer massivement les transports publics, trains, bus et navettes en cars. Un car de cinquante places entre Genève et Lausanne, c'est cinquante voitures en moins. Développer des navettes de cars en partenariat avec le secteur privé pour s'adapter aux besoins réels des pendulaires, voilà ce qui serait un moyen adapté à notre temps.

Les positions dogmatiques de celles et ceux qui prônent le «développement» sans en donner la moindre définition nous disent que quand une route est étroite, il faut l'élargir. Le raisonnement est tellement court qu'il faut y rajouter une touche environnementale. Les villages ne seront plus traversés par les voitures qui quittent les autoroutes, les bouchons seront résorbés et la pollution de l'air aura en partie disparu.

Les défenseurs de ces élargissements d'autoroutes pour près de cinq milliards de francs sont les mêmes qui exigent au parlement fédéral des économies du même montant. Une fois encore, face à un vrai problème, ce n'est pas parce qu'une solution est proposée qu'il faut l'accepter. C'est parce qu'elle est mauvaise qu'il ne faut pas hésiter à la refuser.

JEAN-FRANÇOIS BOUVIER,  
Genève

## RÈGLES

Nous prions les lecteurs et lectrices qui souhaitent nous adresser un courrier pour publication de ne pas dépasser le format d'une page A4, soit 2500 signes au maximum, et de privilégier l'envoi par mail à l'adresse [malettre@lecourrier.ch](mailto:malettre@lecourrier.ch)

La rédaction